

## « PRÉVENANCE TRAVAUX », UN SERVICE ERDF

Pour favoriser l'accès au réseau, l'entretien et la distribution d'électricité, ERDF se doit de réaliser des travaux au quotidien. Certains nécessitent des coupures de courant. Afin de permettre aux administrés d'anticiper la coupure et d'éviter toutes perturbations, ERDF a mis en place le service « Prévenance travaux ». Il s'agit d'un service offert qui informe des futurs travaux effectués par ERDF. Les clients situés proche de la zone d'intervention sont avertis par un e-mail 15 jours avant le début des travaux.



Cet e-mail personnalisé indique le motif, la date, et la durée de la coupure d'électricité. Les administrés sont invités à s'inscrire en ligne sur le site [www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr)

Pour accéder à son dossier, le client met à jour et valide ses données personnelles. Pour cela il doit renseigner les 5 premières lettres de son nom de famille et indiquer son numéro de point de livraison (Ref PDL, disponible sur la facture de son fournisseur d'électricité).



## JOURNÉE PORTES OUVERTES DES LYCÉES

Lycée Albert Camus, 2179 avenue de l'Europe à Rillieux : samedi 16 mars de 8 h 30 à 12 h

Lycée Sermenaz (des métiers de la vente et de la sécurité) :

vendredi 22 mars de 16 h 30 à 19 h et samedi 23 mars de 8 h 30 à 12 h

## COMPOSTEZ, COMPOSTEZ !

La CCMP va mettre en vente courant mai des composteurs en bois à cout préférentiel.

Au préalable de cette vente, une réunion d'information est organisée dans les six communes de la CCMP sur la prévention et réduction des déchets en général et sur le compostage.

Cette présentation aura lieu à Saint-Maurice le vendredi 15 mars à 18h30 à la salle des fêtes.

Pour tout renseignement, contactez Sandra Cochard, Ambassadrice du tri de la CCMP, 1820, Grande Rue à Miribel. Tel: 04-78-55-79-61

Aurore Dufaud, directrice de l'école maternelle, invite ses anciens élèves à venir chanter la Marseillaise lors de la prochaine cérémonie du 8 mai.

Le 1<sup>er</sup> couplet et le refrain seront chantés, accompagnés de la gestuelle de la langue des signes. Trois répétitions sont prévues les samedis 30 mars, 13 et 20 avril, de 10h30 à 11 h 30 sous le préau de l'école maternelle.



Ont participé à ce journal :

- Catherine Briday
- Joëlle Chanal
- Jeanine Decoeur
- Francine Gissat
- Aveline Ghilardi
- Stéphanie Hogrel
- Isabelle Leon
- Cémicha Mallem
- Marc Micoud
- Véronique Millet
- Jaël Pourchaire
- Frédéric Puaud
- Yves Roux
- Jocelyne Tchalékian
- Robert Turgis

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles  
 Directeur de publication: Pierre GOUBET  
 Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
 lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
 mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h  
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
 Tel. 04 78 55 14 08  
 e-mail : [echos@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:echos@saint-maurice-de-beynost.fr)  
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

**HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :**  
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)  
 Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h  
 Le samedi : de 9 h à 18 h

## AGENDA

**Sam 9** : soirée « VIP » du Twirling Bâton, salle des fêtes, 19 h 30

**Dim 10** : loto de l'OBSM, salle des fêtes, 14 h

**Ven 15** : Réunion d'information sur le compostage, 18h30, salle des fêtes – AG Extraordinaire du Centre Marcel Cochet, 20 h 30

**Dim 17** : brocante musicale de la Mauricienne, salle des fêtes, dès 9 h – Challenge du souvenir de l'OBSM, boulodrome

**Jeu 21** : art floral «Les champs de printemps», C. Cochet, 14h et 20 h 30

**Sam 23** : vente de tartes du MCA, Pl. du marché, 9 h

**Dim 24** : Randonnée du centre Cochet à Nivolas Vermelle

**Dim 31** : chasse aux œufs du sou des Ecoles, Parc de la Sathonette, 14 h

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Kelyna SOR, 24 janvier  
 Clément REYNAUD, 25 janv  
 Jade TEM, 27 janvier  
 Sila DOVANSI, 27 janvier  
 Orlan NIEDZIELA, 1 février  
 Emir TORUN, 12 février

### Mariage

Kaltrina MURTEZI  
 et Rinor HASANI, 23 février

### Décès

Odetta BATTU  
 Vve ROJON, 3 février  
 Yvonne ALLAGNAT  
 Vve COCHET, 4 février  
 Henri DHOMONT, 10 février  
 Renée GOUCHON  
 Vve VISINE, 14 février

## PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

- \* 2 mars : Robert Resta  
*Adjoint aux affaires scolaires*
- \* 9 mars : Françoise Roy  
*Adjointe aux finances*
- \* 16 mars : Catherine Briday  
*Adjointe enfance et jeunesse*
- \* 23 mars : Éveline Guillet  
*Adjointe à la voirie*
- \* 30 mars : Pierre Goubet  
*Maire*



# LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



## ÉDITO

Marcel Cochet va ressusciter Jacques Brel ! N'ayez crainte il ne s'agit pas d'une prédiction d'un quelconque illuminé mais de la renaissance de notre centre socioculturel. Le projet issu du questionnaire aux habitants et élaboré par la municipalité et l'association Marcel Cochet vient d'être soumis à la Caisse d'Allocation familiale associée au fonctionnement du centre. L'agrément que nous devons obtenir en mars, nous permet d'envisager un redémarrage à l'automne de cette année. Parallèlement, la municipalité travaille avec K. Jarry à l'adaptation du bâtiment pour ses futures activités. Des travaux seront réalisés dès ce printemps pour accueillir la bibliothèque, la salle de théâtre, des cours de gymnastique, de danse ainsi que de nombreuses activités liées à la famille. Chacun quel que soit son âge sera concerné par la vie du Centre. Chers Mauriciens, encore un peu de patience avant de vous réapproprier ce lieu dont le futur nom reste à trouver.

Pierre Goubet

## MIX'AGES : RENCONTRE CONVIVIALE mercredi 17 avril

Cette fête est proposée par le Centre Communal d'Action Sociale et ses différents partenaires avec pour objectif de permettre à toutes les générations de se rencontrer, de partager un moment récréatif grâce à la présentation mutuelle des activités culturelles et artistiques puis par un échange d'impressions autour d'un goûter.

C'est donc dans une ambiance amicale et festive qu'enfants, adultes, organisateurs et bénévoles vous donnent rendez-vous pour l'édition 2013 qui se déroulera le mercredi 17 avril 2013 à 14h00 à la



salle des fêtes de la commune : 8, Avenue des Iles.

Parmi les participants, nous pouvons citer : les enfants de l'Accueil de Loisirs et de l'Académie de Musique et de Danse de la C.C.M.P, les résidents des Mimosas et de La Roseraie, plusieurs associations comme le Club Amitié Loisirs, le Train Miniature Mauricien, le Centre Marcel Cochet...

Le thème retenu cette année est : « Les moyens de transports ». Un cortège musical partira de La Sathonette (Montée de la Paroche) à 13h30 pour relier la Salle des Fêtes après un parcours pédestre dans la ville.

Pensez à noter cette date dès à présent sur votre agenda et n'hésitez pas à en parler autour de vous, de solliciter votre voisin (ou voisine) plus âgé(e), un peu isolé(e)...

Les personnes qui ne peuvent se rendre sur place par leurs propres moyens, ont la possibilité de s'inscrire, en Mairie, jusqu'au lundi 8 avril 2013, pour un covoiturage (assuré par des élus et des bénévoles).

## SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Compte rendu du conseil municipal du 24 janvier
- Colibri muscle son réseau

Ça bouge à Saint-Maurice

- Théâtre des CE2
- Le RAM
- Twirling Bâton
- Café-théâtre
- Carnaval à l'EAJE
- Témoignage
- Café parents

Du côté des associations

- Amitié Loisirs
- Sou des Écoles
- La bibliothèque
- Vertical Côtière
- Marcel Cochet

Vie pratique

- ERDF
- Portes ouvertes des lycées
- Compostez !

Prochain Conseil Municipal :  
Jeudi 21 mars  
20 h 30

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2013

Permanences de Mme Lydie Pons,  
adjoite aux affaires sociales :  
Lundi 4 et 25 mars de 14 h à 15 h 30

### Finances

#### • Débats d'orientation budgétaire : service principal

Le DOB doit obligatoirement se tenir dans les deux mois précédents le vote du budget. Le budget doit être voté avant le 31 mars, il doit être équilibré. C'est un acte de gestion, politique et technique qui se compose de 2 sections :

#### Section fonctionnement :

Elle comprend les dépenses courantes n'affectant pas le patrimoine communal : frais de personnel, frais de gestion (fluides, fournitures, entretien courant...), frais financiers (notamment les intérêts des emprunts), autres charges de gestion courante (subventions au CCAS, aux associations...), amortissements et provisions.

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales, la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'Etat, la Région et le Département, les produits des services (recettes perçues sur les usagers des différents services) et les autres produits de gestion courante (revenus des immeubles, locations...).

Les recettes de fonctionnement ne peuvent avoir d'affectation spécifique dans les dépenses de fonctionnement.

#### Section investissement :

Elle a trait au patrimoine de la commune. Elle est alimentée en recettes par l'autofinancement, l'emprunt, les subventions d'équipement, les remboursements de TVA, et les recettes d'investissement (vente de patrimoine).

L'autofinancement représente l'excédent dégagé par la section de fonctionnement qui est transféré en recettes d'investissement, ainsi pour simplifier : Recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement = capacité d'autofinancement

**Pour 2013, afin de continuer la politique de désendettement de la Commune, l'investissement sera uniquement financé par l'autofinancement, aucun emprunt n'étant positionné.**

#### La fiscalité locale : pas d'augmentation des taux en 2013

Depuis le passage à la taxe professionnelle unique (TPU) au sein de la CCMP, notre commune ne dispose plus que de la « fiscalité ménage » comme recette à savoir : la taxe d'habitation (TH), les taxes foncières : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), et taxe foncières sur les propriétés non bâties (TFNB).

Une réflexion sur la politique d'abattement de la taxe d'habitation sera à l'étude. (en moyenne 181€/hab. alors que la moyenne nationale est de 66€/hab.) Le montant des recettes sera équivalent par rapport à 2012 et les dépenses s'équilibreront vers la somme de 9 639 573€. (La délibération ponctuant ce débat n'est pas soumise au vote.)

#### • Débat d'Orientation Budgétaire : budget annexe de l'assainissement :

Pour 2013, les grandes lignes du budget de l'assainissement peuvent être détaillées comme suit :

#### Exploitation (fonctionnement) :

Les **recettes d'exploitation** sont constituées de la taxe sur l'assainissement et des droits de raccordement ainsi que de la reprise du résultat de clôture. Ces recettes seront sensiblement équivalentes en 2013.

#### Investissement :

Les **dépenses d'investissement** peuvent être détaillées ainsi : diagnostic réseau assainissement « La cité », amortissement des subventions, dépenses non affectées en attendant la phase opérationnelle des travaux de « La cité ».

#### • Autorisation mandatement d'une dépense d'investissement

Afin de ne pas pénaliser l'entreprise ARCHIREL engagée dans la réalisation des travaux de couvertures et ne pas risquer des pénalités de retards dans le mandatement de la facture, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à mandater ces dépenses d'investissement pour un montant de 31 760,20€. La délibération est votée à l'unanimité.

#### • Contrat d'assurance du personnel

La commune s'était inscrite dans la démarche du Centre de gestion de l'Ain pour adhérer au contrat groupe regroupant un grand nombre de collectivités de l'Ain. Après un appel d'offres, c'est la société Gras Savoye qui a été retenue. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le contrat s'appliquant pour le personnel de Saint-Maurice-de-Beynost. La délibération est votée à l'unanimité.

#### • Pénalités de retard marché des débitmètres (rapporteur Eveline GUILLET)

Le marché relatif à l'installation de débitmètre sur les canalisations de refoulement a été notifié à la société Lyonnaise des Eaux le 30 avril 2012 pour un montant de 22 698€ TTC. L'entreprise ayant pris un retard important de plus de 120 jours, des pénalités de retard doivent lui être appliquées conformément à l'engagement contractuel.

Le Conseil Municipal décide de réduire ces pénalités à 2 000€ soit environ 12% du montant HT du marché.

**La délibération est votée à la majorité (2 contre et 2 abstentions).**

#### • Achat fonds de commerce (rapporteur Pierre GOUBET)

Le fonds de commerce BELLA PIZZA situé 39 route de Genève est à vendre.

La ville de Saint-Maurice-de-Beynost est propriétaire des murs. Un projet de renouvellement urbain est en cours de réflexion sur ce secteur de la commune. L'implantation d'un nouveau commerce pourrait compromettre ou rendre plus onéreux la réalisation de ce projet immobilier. Le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour signer cette acquisition au prix maximum de 14000€. La délibération est votée à l'unanimité.

suite page 3

## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

### « 1,2,3 Albums » : Voyage-lecture intergénérationnel, pour les 10 à 100 ans et plus.

Proposée aux bibliothèques municipales par la Direction de la Lecture publique du Conseil Général, cette animation est organisée par l'association Livralire en France mais aussi en Belgique et en Suisse. 10 livres «albums grand large » ont été choisis : sur le thème de la mémoire, de la transmission, de l'évolution des mœurs, ce sont des voyages au pays de la musique, des mots, de l'histoire. En Afrique, au Japon, en Amérique, en Inde, ce sont des portes ouvertes sur le monde. Après une présentation scénarisée des 10 ouvrages, une animation est consacrée à chacun d'eux. Au bout des 10 semaines, les voyageurs sélectionnent leurs livres préférés.

La bibliothèque du Centre Marcel Cochet a construit cette activité avec les animateurs des EHPAD « Les Mimosas » à Saint-Maurice et « Bon Séjour » à Miribel. Nadège Bailleul et Fabrice Laplace se sont appropriés les richesses de ce moment privilégié qu'est la lecture. Débuté en février, les premières lectures ont séduit leur public et entraîné un vrai engouement qui dépasse largement le temps de la lecture proprement dite.

La Résidence « La Roseraie » a rejoint le club des lecteurs fin février.

La bibliothèque a mobilisé ses jeunes acteurs, ses clubs de jeunes lecteurs pour proposer des présentations originales sur certains livres. Pendant les vacances d'hiver, les plus jeunes acteurs présenteront « La Leçon de Pêche ». Les lycéens se sont laissés séduire par « Catfish », un superbe ouvrage sur l'esclavage aux Etats-Unis. Les récits de vie des différents personnages du livre seront présentés en lecture



théâtralisée pendant les vacances de Pâques. Le lundi à 10h30 aux Mimosas, à 14h30 à la Roseraie et le mercredi à 10h30 à Bon Séjour, animateurs et résidents embarquent pour un voyage au pays de l'imaginaire avec « 1,2,3 Albums ».

Les livres sélectionnés « *La maison en petits cubes* », « *les 5 poches* », « *La voix d'Or de l'Afrique* », « *Catfish* », « *Les vraies histoires de l'Art* », « *Lali l'orpheline* », « *La guerre des mots* », « *Sans papier* », « *La mémoire de l'éléphant* », « *La leçon de pêche* » seront disponibles au prêt en bibliothèque à la fin de la période d'animation



## ESCALADE, CIRQUE, ACROGYM ET DANSE AU CLUB VERTICAL CÔTIÈRE

Un stage escalade-cirque-acrogym-danse est organisé du 22 au 26 avril 2013 par le club Vertical Côtier.

### 3 tranches d'âge :

1996, 1997, 1998, 1999 (ouvert aux non-membres)

2000, 2001, 2002, 2003 (ouvert aux non-membres)

2004-2005-2006 (ouvert uniquement aux membres du club)

Lieu : Gymnase attenant au collège Louis Armstrong de Beynost

Horaires : 8 h 45-17 h

Repas tiré du sac et pris sur place.

Coût : 155 € membres du club, 175 € non membres

Inscriptions : avant le vendredi 5 Avril

Dossier complet à transmettre : fiche d'inscription à télécharger sur le site, règlement du stage, certificat médical de non contre indication à la pratique sportive pour les personnes extérieures au club uniquement

Par courrier : VERTICAL COTIERE chez

Y. Vanpouille, 1681 rue centrale 01700 Beynost

ou auprès du moniteur du groupe de votre enfant aux horaires de cours. Le club se réserve le droit d'annuler en cas d'effectif insuffisant.

Renseignements :

par mail [secretariat@vertical-cotiere.fr](mailto:secretariat@vertical-cotiere.fr)

Site : <http://www.vertical-cotiere.fr/index.html>

## M. COCHET RAQUETTE DANS LES BAUGES

- Ah, vous allez dans les Vosges ?

- Non, non, dans les Bauges !

Vendredi 1<sup>er</sup> février, nous montons au-dessus de Chambéry, passons le col redescendons sur Saint-François-de-Sales,

nébuleuse de hameaux

éparpillés le long d'une

large vallée, où nous

sommes accueillis au

Sorbier par la gentillesse

baugue (= des Bauges).

Le samedi, nous chaussons les raquettes et partons.

Tout est blanc : la neige à

nos pieds et sur les

arbres, la neige qui tombe

à gros flocons et même le brouillard qui s'installe, nous

laissant parfois deviner les repères du sentier. Vive le GPS !

Enfin, le refuge sort du brouillard : chaleur, repas solide et

convivial, puis c'est le retour au Sorbier. En fin d'après midi,

détour par la fromagerie pour faire connaissance avec la tome

des Bauges et le Margeriaz.

Dimanche matin, surprise : le soleil est de la partie ! Nous

chaussons nos raquettes à La Feclaz, pique niquons sur la

crête puis montons à la Croix du Nivolet (1547 m), belle vue

plongante sur le lac du Bourget et vue panoramique sur les

Alpes ensoleillées.

En fin d'après midi, retour vers la Côtier où il a fait gris toute

la journée. Les pauvres !

Un chouette week-end familial et sportif !



## LE CLUB SUR TOUS LES FRONTS

En ce mois de février, la froideur hivernale n'a pas entamé la vivacité de nos adhérents qui sont toujours des seniors très actifs.

**Le mardi 12 février**, Mardi Gras, la journée des crêpes réunissait quelques mamies avec les enfants de la crèche pour une matinée dans le ton. L'après-midi c'était au tour de tous les adhérents de se retrouver au club pour un goûter crêpes déguisé dans une ambiance amicale et joyeuse.

**Mercredi 13 février**, un conseil d'administration permettait de faire le point sur les dernières activités, et de fixer les nombreuses activités à venir.

**Lundi 18 février**, la sortie prévue à Saint Nizier le Désert ayant été reportée vu l'état des sentiers en raison des intempéries, notre randonnée nous emmenait autour du lac du Grand Parc. Onze marcheurs étaient au rendez-vous.

### Prochainement nous proposons :

**Mardi 12 mars** : loto interne au club, nombreux lots, présence souhaitée à 13 heures 45.

**Lundi 18 mars** : randonnée pédestre, rendez-vous au club à 9 heures.

**Mardi 2 Avril** : goûter de Pâques.

**Mercredi 17 avril** : nous serons à la fête Mix'Age, tous les adhérents sont invités, la chorale chantera 3 chants et participera avec les enfants.

Nous prévoyons dans le premier semestre le goûter de la Fête des Mères, de chanter à la crèche, le repas de la Fête des Mères, un voyage à Vulcania, le repas des vacances. Toutes les semaines, le club propose jeux de société, belote coïchée, scrabble, tarot, atelier manuel.

**Le 10 septembre** : avec la Prévention Routière et la Police Municipale, nous organisons pour les conducteurs seniors, une journée de remise à niveau théorique et pratique. Afin de prévoir cette journée, les personnes intéressées doivent se faire connaître dès maintenant. Cette session sera ouverte à tous les habitants. S'inscrire auprès des dirigeants du Club le mardi après-midi 7 rue des Ecoles, ou auprès de l'accueil de la mairie, ou par téléphone au 04.78.55.02.06.

**Du 1er au 4 octobre** : organisation d'un voyage en Italie, grands lacs et îles Borromées, pour une bonne organisation, les participants doivent se faire connaître dès maintenant auprès des dirigeants du club ou au 06.83.59.06.02.

## SOU DES ÉCOLES : BUGNES, CARNAVAL ET CHASSE AUX ŒUFS !

En ce lundi 11 février, le Sou organisait sa traditionnelle opération de préparation / vente de bugnes au profit des écoles. Et des bras ce jour là, il y en a eu ! A commencer par le boulanger du « Pétrin d'Antan » qui a pétri la pâte. Puis ce fut au tour du pizzaiolo de la « Pizza d'Amalo » de nous aider à l'étaler. Enfin, une bonne vingtaine de parents bénévoles ont fait le reste : confection de bugnes et travail en équipe dans d'agréables odeurs de fritures...Hummmmm. Une fois encore, ce sont toutes ces personnes que le Sou tient à remercier, car sans elles ce rendez-vous ne pourrait avoir lieu. Avec de si bons ingrédients, la réussite ne pouvait qu'être totale : en effet, toutes les bugnes se sont vendues ! Et certainement rapidement mangées !



Le lendemain mardi 12 février était la date fixée pour le carnaval le jour même de mardi-gras et le désormais traditionnel concours de déguisement. Même en dépit du froid, de la grippe et de la grève nationale une grande majorité d'enfants étaient au rendez-vous. Les élèves de maternelle ont défilé le matin devant un jury composé d'anciennes maîtresses et membres du Sou des Ecoles. Les gagnants, deux par classe (un garçon et une fille) repartaient avec une pochette surprise et des bonbons.

Quand aux élèves de l'élémentaire ils ont pu défiler le soir à 17h00. Pirates, infirmières, princesses, cow-boys et autres guerriers ninja se sont succédés sur le podium pour essayer le gagner le prix du meilleur déguisement.



Voilà pour les activités proposées par le Sou pour le mois de février. Mais restez au contact car Pâques arrive à grands pas. Après le Carnaval, le Sou offre de nouveau à tous les enfants scolarisés sur la commune (entrée payante pour les autres) une participation à une chasse aux œufs géante! Celle-ci se déroulera le dimanche 31 mars à 14h en plein cœur du parc de la Sathonette. Plus de 2000 œufs seront de nouveau cachés dans l'enceinte du parc ! Les enfants, qui devront obligatoirement être accompagnés de leurs parents, pourront s'en donner à cœur joie.



## COLIBRI MUSCLE SON RÉSEAU

Un an après son lancement et fort de son succès, votre réseau de bus COLIBRI muscle son offre ! Découvrez les changements qui sont intervenus depuis le 25 février sur Saint-Maurice-de-Beynost.



Le tracé de la ligne qui relie les communes de Miribel, Saint-Maurice-de Beynost et Beynost entre elles, a été profondément remanié et simplifié.

Ce nouveau tracé vous permet :

- De choisir Colibri pour vos déplacements domicile-travail puisque la ligne dessert les gares de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost, ainsi que les zones d'activité situées sur Saint-Maurice-de Beynost, également desservies par la ligne



- De vous rendre au Forum des Sports, et particulièrement à Lilô, mais également au collège Anne Frank ou au centre-ville de Miribel. À partir du 25 février, le collège Louis Armstrong situé à Beynost sera également desservi par la ligne (aux heures d'entrée et de sortie du collège uniquement) !

- Afin de respecter au mieux les horaires annoncés et limiter la vitesse des véhicules, les horaires de la ligne ont été aménagés. Désormais, les heures pleines et creuses sont supprimées et un bus circule toutes les 40 minutes, en continu, de 6 h 30 à 19 h 30, du lundi au vendredi. Et le samedi, toutes les lignes de Colibri fonctionnent à hauteur de six courses par jour !

1 € ticket à l'unité  
16 € abonnement mensuel tout public  
10 € abonnement mensuel tarif réduit

### Suite du compte rendu du Conseil Municipal

#### Vente de terrain Devaux Projet Futsal

Le conseil municipal par ses délibérations du 8 juillet 2010 et du 28 octobre 2010 a conclu une vente pour un projet de Futsal au forum des sports sur les parcelles AH294 et AH296 pour un montant global de 250 000€.

Un retard important a été pris dans ce dossier du fait des difficultés actuelles pour les futurs gestionnaires, d'avancer des dossiers de financement lourds avec les banques dans les conditions actuelles de crise financière.

Après rencontre avec les acquéreurs où ils ont confirmé avec force leur engagement, et à la demande M. le Maire de traduire cet engagement par des actes, le conseil municipal décide de modifier les termes de la vente en échelonnant le prix en deux versements : Un premier versement avant le 31 mars 2013 d'un montant de 100 000€ au moment de la signature de l'acte ; Un second versement avant le 30 septembre 2013 du solde soit 150 000€.

Il est stipulé sur l'acte de vente que dans le cas où la transaction n'aboutirait pas, le terrain et le 1er versement resteraient à la commune. La délibération est votée à la majorité (1 contre).

### THÉÂTRE : LES CE2 EN AVANT PREMIÈRE

Depuis 12 ans, le théâtre est l'élément moteur du Contrat Educatif Local. Conçu dès sa création pour penser globalement le temps de l'enfant (une formule qui revient à la mode avec les transformations des rythmes scolaires) il est organisé dans une collaboration entre l'école Jacques Prévert, le Centre Marcel Cochet et la commune. La cheville ouvrière depuis la création est Delphine Baralotto, une actrice professionnelle. Cette année, l'activité dans le cadre scolaire a évolué. Afin de répondre à la demande des enseignants : quatre classes souhaitent pratiquer l'activité et pour conserver la qualité qui se construit en rythme hebdomadaire d'une heure et demie par classe le mardi, l'année scolaire a été divisée en semestre. Delphine a donc complètement repensé son activité.



Les spectacles de fin de cycle ont eu lieu le 29 janvier. Pièce en un acte pour une classe, poésie mise en scène et déroulé d'un cours avec ses exercices pour l'autre. Ce fut un moment de partage et de plaisir entre parents et enfants dans une mise en scène toujours très travaillée. Les CM1 débutent leur semestre et présenteront leurs spectacles en juin.

La partie hors temps scolaire est elle aussi très animée. Après les soirées téléthon plébiscitées et entièrement organisées par les collégiens et lycéens, les groupes de jeunes acteurs de 8 à 18 ans s'investissent dans l'intergénérationnel. Ils mettent en voix et en scène des albums « grand large » dans les maisons de retraite « La leçon de pêche » pour les petits et « Catfish » pour les lycéens, une histoire sur l'esclavage. Les collégiens les rejoindront lors de la fête du mix'âges avec un inédit sur le thème du Colibri.



### C'EST CARNAVAL !

Il a eu lieu le mardi 12 février au Multi-accueil Françoise Dolto (EAJE) ; Les enfants qui le souhaitent, arrivaient déguisés ; la matinée a été festive avec des ateliers ayant pour thème le carnaval. Les moyens et les grands se sont ensuite regroupés pour terminer cette matinée en chansons et en danses avec Alpha, l'intervenante musique de la CCMP.

Après la sieste, les enfants ont pu remettre leur déguisement et retoucher leur maquillage. En fin d'après midi, un moment convivial autour de crêpes et de boissons était proposé par les professionnelles aux parents. Ce temps fut apprécié par tous et permit de nombreux échanges entre parents et parents/ professionnelles.

### EN FÉVRIER, LE RAM FAIT CE QU'IL LUI PLAÎT

Février n'a pas deux jours pareils ! Voilà un dicton que le RAM a pu s'approprier ce mois-ci.

Pour fêter la chandeleur, les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ont pu goûter et éveiller leurs papilles après avoir préparé des crêpes. Il y en avait pour tous les goûts : confiture de groseille, de lait, de mangue, de goyave, et une spéciale qui a fait l'unanimité de tous les enfants, la confiture de kiwi !

Par ailleurs, le temps d'une soirée, quelques assistantes maternelles ont chanté, dansé, improvisé des comptines, tout cela pour toujours mieux répondre aux besoins de l'enfant et s'initier davantage à l'éveil musical, atelier qui a lieu une fois par mois au sein du RAM. Ce temps fort a été animé par Claudine Baud-Rebattu, directrice des Affaires Culturelles et Educatives de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau.

Le 12 février, le soleil a décidé de bouder mais au RAM les enfants ont fêté le carnaval ! Au programme de la matinée : séance de maquillage, déguisement, masques réalisés par les enfants avec l'aide de leur assistante maternelle, puis direction vers la maternelle pour voir Monsieur Carnaval brûler dignement.

Merci à tous d'avoir contribué à ces moments joyeux, animés et... gourmands ! N'oublions pas que cette fête déguisée annonce le retour du printemps.

Allez en route !

**Vous aimez jouer au tarot pour le plaisir et passer le temps. Vous aimeriez connaître le tarot.**

**Rejoignez-nous le vendredi après-midi de 14 heures à 17 heures Club Amitié Loisirs 7 rue des Ecoles**

**Samedi 23 mars, place du marché, dès 9 h, le Miribel Côtière Athlétisme proposera ses traditionnelles tartes cuites au feu de bois. Elles seront en vente au prix de : 7 € pour les tartes au sucre ou à la crème 8 € pour les tartes pralines, oignons ou chocolat Une réduction de 2 € sera effectuée pour l'achat de 3 tartes ! Régalons-nous !**

### TWIRLING BÂTON : 100 % DE RÉUSSITE

Le dimanche 17 février dernier a eu lieu la première compétition départementale pour les filles du Twirling bâton de Saint Maurice de Beynost. Elle s'est déroulée avec un franc succès : Nos 8 filles se sont qualifiées pour la prochaine compétition solo et duo confondus. Les 30 et 31 mars aura lieu le championnat de Ligue qui se déroulera au gymnase « Raphaël De Barros » de Villeurbanne - 251 cours Emile Zola. N'hésitez pas à venir les supporter !!!



### TÉMOIGNAGE

C'est avec plaisir que j'ai rencontré des personnes âgées et souriantes à la résidence. Personnes âgées ne signifie pas personnes moroses ! Oh non ! Elles sont timides, réjouies, parfois seules et ne demandent qu'à partager des instants avec nous.

Je suis étonnée par la joie qui m'a habitée en me promenant le long de la Résidence, en découvrant la douceur du tricotage, le plaisir des jeux, les histoires...

Vieillir n'est pas une maladie, mais la continuité de la vie !

### CAFÉ-THÉÂTRE : UNE HEURE DURAND

Elle a mis le feu à la scène du Centre Marcel Cochet avec son spectacle « Une Heure Durand ». Invitée de la dernière heure, Fabienne Durand a séduit par son dynamisme, ses imitations, son humour grinçant parfois. Dans une mise en scène très sophistiquée, elle a enchaîné les numéros.



Parfois de la haute voltige, parfois de l'émotion pure. Quelques invitées surprises au fil des sketches : Mireille Mathieu, la coiffure, la voix, rien ne manque, pas même l'accent ; la femme de Georges Brassens et ses problèmes de guitare ; sans oublier le déhanchement de Beyoncé. Femme caméléon au dressing aussi divers que bien garni, stripteaseuse ou femme canon, les mots, les danses se télescopent. Pas une minute de pause pour le spectateur invité à participer, avec en premier rôle notre Kojac maison et les yeux bleus de Robert qui ont visiblement séduit l'artiste. Eveline en chanteuse lyrique a rivalisé avec Fabienne dans une interactivité où la parodie succède au rire pour flirter avec une émotion sincère.

Pour cette soirée de la 4<sup>ème</sup> saison de « Zappe ta télé », gags, imitations, chansons et danses ont séduit un public ravi d'être acteur d'un bonheur « 1 Heure Durand » ! Dernier rendez vous de la saison, le Vendredi 12 Avril : « Sexe Fort », une musicale comédie avec Audrey Aguirre et Thierry Marconnet, l'un des animateurs du Complexe du Rire.



### CAFÉ PARENTS

Ce 1<sup>er</sup> février 2013, à l'EAJE, un café, un thé, ou une boisson, accompagné de gâteaux sablés

était offert aux parents. Ces derniers étaient nombreux à venir échanger avec 3 professionnelles de l'EAJE. Bien sûr, les enfants étaient au centre des conversations. Ces moments de rencontre, instaurés au printemps dernier, permettent des échanges « plus libres » sans les enfants et ainsi faire un peu plus connaissance. Tant les parents que les professionnelles trouvent ces temps enrichissants et agréables et souhaitent qu'ils soient reconduits.

La date du prochain café parents sera affiché sur le paper board à l'entrée de la structure. Il a lieu en général un vendredi par mois de 8h30 à 9h30. Parents de l'EAJE, venez nombreux !

